

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20170908-D_2017_9_10-DE
Reçu le 25/09/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthis-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2017_9_10**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 8 septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation : 1 Septembre 2017

Présents : 17

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël

Votants : 19

**Objet : Aménagement « La
Croix des Grassetts »**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Monsieur Henri-Renaud PORTE

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 7 juillet 2017, le Conseil Départemental de la Charente a présenté 7 solutions techniques et financières afin d'améliorer la sécurité au niveau du carrefour de la Croix des Grassetts, sur la RD674.

La problématique principale est la perte de visibilité pour un véhicule venant de Montmoreau sur la RD 674 sur un véhicule arrêté en attente de tourner à gauche en direction de la VC. Le profil en long de la RD 674 est la cause de cette perte de visibilité. On note aussi une visibilité insuffisante pour les usagers de la VC au niveau du carrefour avec la RD 674. En effet, la présence de la végétation sur l'accotement gêne le conducteur pour bien percevoir les véhicules venant d'Angoulême.

Enfin, les vitesses pratiquées sur cet axe sont très supérieures aux vitesses autorisées accentuant les risques d'accident.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la solution à retenir pour le Conseil Départemental.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de retenir la solution n°6 qui consiste à réaliser un double tourne-à-gauche sur la RD 674, en direction de la voie communale en venant de Montmoreau et en direction de la RD 428 en venant d'Angoulême. Le montant estimé de cette solution est de 128 000 € TTC ;
- **AUTORISE** le Maire à reprendre contact avec les services du Département pour affiner cette solution.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/09/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **25 SEP. 2017**

Le Maire

Michel CARTERET.

